



MIF 2 Coûts et Frais appliqués aux Produits de Bourse

18 janvier 2019

Ce document complète le Guide de mise en oeuvre AMAFI - 18-30 - MIF 2 Coûts et Frais
([AMAFI / 18-30](#))

Avertissement

Ce document est mis à disposition à des fins d'information uniquement. Le contenu de ce document est susceptible d'évoluer, sans préavis, afin de refléter des développements ultérieurs, et en particulier les positions ou recommandations des régulateurs. Ce document est un résumé. Sa lecture ne remplace pas la consultation des textes applicables. Aucune représentation, garantie et responsabilité, qu'elles soient formelles ou implicites, ne seront acceptées par l'AFPDB ou l'AMAFI concernant ou en relation avec la précision, la fiabilité ou l'exhaustivité de toute information contenue dans ce document.

Définitions

Ce document illustre le calcul des Coûts et Frais pour les Produits de Bourse (Produit ou Produits ou Produits de Bourse) en France à destination des investisseurs retails (Client ou Clients) tels que prévus par la Directive MIF 2

Emetteur(s) :	le(s) émetteur(s) membre(s) de l'AFPDB
Coûts d'entrée :	prix offert au client (souscription, achat) par l'Emetteur - fair value
Coûts de sortie :	fair value - prix offert au client par l'Emetteur à la revente
Coûts récurrents :	frais annuels (frais de gestion...) éventuellement applicables au produit et/ou à son sous-jacent
Coûts accessoires :	coûts ponctuels exceptionnels / non applicable aux Produits de Bourse

La Classification AFPDB - EUSIPA des produits est accessible sur afpdb.org/les-produits-de-bourse

Les standards EMT sont accessible sur www.financialeuropeanworkinggroup.com

Résumé des spécificités applicables aux Produits de Bourse

	Périodicité de l'information relative aux coûts et charges	Coûts en % ou en unités	Coûts accumulés	Produits détenus sur plusieurs exercices
Normes Emetteurs	Mise à jour quotidienne	Coûts et frais diffusés en euros (unités) (1)	Coûts accumulés sont exprimés depuis le 1er janvier de l'année en cours (ou date d'émission si postérieure) et sont mis à jour quotidiennement (2)	
Explication	Produits cotés en continu	Produits émis et côtés en €	Lorsque le coût accumulé n'est pas disponible, il convient d'additionner les coûts récurrents quotidiens sur toute la durée de détention	Si le client est en position sur un produit au 31/12 et que le produit supporte des coûts récurrents, le report ex-post doit intégrer le montant des coûts récurrents effectivement supportés depuis la souscription du produit ou le 1er janvier N-1
Solutions techniques	Données diffusées sous la norme EMT (v1 ou v2) et disponibles auprès de RegExchange ou des data vendors (SIX, ETP Data Systems...). Certains data vendors, dont ETP Data Systems, proposent des outils pour accéder aux données historiques et calculer les coûts ex-post (ou simulation de coûts ex-ante)			

(1) Cette information est confirmée dans l'EMT (champ 07010 dans l'EMT V1 ou 00096 dans l'EMT V2)

(2) Pour certains émetteurs, les données seront disponibles sous ce format dans le courant de l'année 2019

Principes sur les Produits de Bourse

Chaque Emetteur diffuse les coûts et frais afférents aux Produits sous le standard EMT (V1 ou V2)

Ces données sont diffusées directement via [RegXchange](#) et/ou auprès des data vendors ([ETP](#), SIX...)

Les Produits de Bourse sont tous émis et cotés en euros : **les coûts et frais sont donc diffusés en euros** ⁽¹⁾

Les Emetteurs diffusent une mise à jour quotidienne : **les champs ex-ante et Ex-post sont renseignés de manière identique**

Certains Produits ont des coûts récurrents : **les Emetteurs diffusent chaque jour le coût cumulé depuis le 1er janvier de l'année en cours ou la date d'émission du produit si celle ci est postérieure** ⁽¹⁾

Chaque distributeur communique les coûts et frais aux Clients retails en agrégeant les coûts du Produit à ses propres coûts de service (cas C du [Guide AMAFI - page 24](#))

Certains data vendors (ETP, Six...) proposent des services connexes en réponse aux besoins des distributeurs de calculer un coût ex-post

- Données historiques
- Simulation et calcul des coûts ex-post des produits

(1) Pour certains émetteurs, les données seront disponibles sous ce format dans le courant de l'année 2019

Informations disponibles via l'EMT

EMT V1

EMT V2

-	00095_Structured_Securities_Product_Category_or_Nature
Costs & Charges ex ante	
07010_Structured_Securities_Quotation	00096_Structured_Securities_Quotation
07020_One-off_cost_Financial_Instrument_entry_cost	07020_Gross_One-off_cost_Financial_Instrument_maximum_entry_cost_non_acquired
07080_One-off_costs_Financial_Instrument_Typical_exit_cost	
07090_One-off_cost_Financial_Instrument_exit_cost_structured_securities_prior_RHP	
07100_Financial_Instrument_Ongoing_costs	
	07150_Structured_Securities_Reference_Value_ex_ante
	07160_Ex_Ante_Costs_Reference_Date
Costs & Charges ex post	
08010_One-off_cost_Structured_Securities_entry_cost_ex_post	08010_Gross_One-off_cost_Structured_Securities_entry_cost_ex_post
08020_One-off_costs_Structured_Securities_exit_cost_ex_post	
08030_Financial_Instrument_Ongoing_costs_ex_post	
08040_Structured_Securities_Ongoing_costs_ex_post_accumulated	
	08090_Beginning_Of_Reference_Period
	08100_End_Of_Reference_Period
	08110_Structured_Securities_Reference_Value_ex_post

Indique la cotation en units (EUR) ou en pourcentage - Ce champ est renseigné à U pour units pour les Produits de Bourse car ils cotent en euros. Les coûts et charges sont donc indiqués en euros

Coût d'entrée (ponctuel)
Le champ 08010_ est alimenté avec le prix du produit sur la base duquel les coûts et frais sont calculés

Coûts récurrents : si le produit est coté en €, les coûts récurrents correspondent aux coûts applicables pour 1 journée de détention du produit.

Type de pay-off selon la codification EUSIPA (eusipa.org/governance/#EusipaDMap)

Coût de sortie (ponctuel) : ce champ correspond au coût applicable si le client conserve le produit jusqu'à la RHP du produit alors que le champ 07090 correspond au coût de sortie en cas de sortie du client avant la RHP

Coûts récurrents accumulés depuis le 1er janvier de l'année en cours (ou depuis la date d'émission si postérieure), si applicable. Il fonctionne comme un "compteur" des coûts récurrents et est remis à zéro au 1er janvier de chaque année

Règles de calcul

Pour tous les Produits il est fortement recommandé d'appliquer la même formule, tenant compte des coûts d'entrée et de sortie, des coûts récurrents (qui seront indiqués à zéro s'ils ne s'appliquent pas) et des coûts de services

Produits sans coûts récurrents

Produits avec coûts récurrents

Coûts d'entrée à la date d'achat + Coûts de sortie à la date de vente

08010_ (date d'achat) + 08020_(date de vente ou 08030_ si vente avant RHP)

+

**Coûts récurrents acc. à la date de vente
- Coûts récurrents acc. la date d'achat (1)**

08040_ (date de vente) - 08040_(date d'achat)

+

**Frais du distributeur (coûts de service additionnels prélevés par le distributeur)
ex : frais de courtage, droits d'entrée/sortie applicable au titre de l'enveloppe...**

Exemples

Produits sans coûts récurrents

Produits avec coûts récurrents

Produits d'investissement Discount (1200), Bonus Cappés (1250), Bonus (1320)

100% (1300)

Produits à effet de levier Warrants (2100), Turbos (2200), Stability Warrants (2230)

Turbos illimités/Infinis Best (2205), Turbos illimités/Infinis (2210), Leverage & Short (2300)

(1) La règle ici exprimée s'applique si le produit est acheté et vendu la même année (les coûts récurrents sont remis à zéro au 1er janvier de chaque année. Si le produit est détenu sur une ou plusieurs années, il est nécessaire de cumuler les coûts récurrents sur les années antérieures

Exemples

Exemple de calcul effectué par le distributeur sur des Warrants (Map AFPDB-Eusipa : 2200)

		2100_Warrants	
		02/11/2018 à 6h	3/12/2018 à 6h
ex_ante	07020_entry_cost	0,0315	0,0206
	07090_exit_cost_structure d_securities_prior_rhp	-0,0215	-0,0106
	07100_ongoing_costs		
ex_post	08010_entry_cost	0,0315	0,0206
	08020_exit_cost	-0,0215	-0,0106
	08040_ongoing_costs_acc umulated		

Le client achète le produit le 2/11

Sur ce produit la fourchette de prix achat/vente proposée en Bourse par l'émetteur est de 0,12€ / 0,13€ avec une fair value de 0,0985€ le 2/11/2018

Si le client revend le même jour les coûts entrée / sortie sont de :
 $0,0315 + (-0,0215) = 0,01€$

Ils correspondent ici à l'écart achat/vente

Il le revend le 03/12.
 Les coûts entrée / sortie sont de :
 $0,0315 + (-0,0106) = 0,0209€$

Il n'y a pas de coûts récurrents

Au 03/12 les coûts présentés au client seront donc de 0,0209€ au titre des coûts du produit, auquel le distributeur ajoutera ses coûts de service

Exemples

Exemple de calcul effectué par le distributeur sur des Turbos (Map AFPDB-Eusipa : 2200)

		2200_Turbos	
		02/11/2018 à 6h	3/12/2018 à 6h
ex_ante	07020_entry_cost	0,134	0,0642
	07090_exit_cost_structured_securities_prior_rhp	-0,104	-0,0342
	07100_ongoing_costs		
ex_post	08010_entry_cost	0,134	0,0642
	08020_exit_cost	-0,104	-0,0342
	08040_ongoing_costs_accumulated		

Le client achète le produit le 2/11

Il le revend le même jour.
Les coûts entrée / sortie sont de :
 $0,134 + (-0,104) = 0,03\text{€}$

Il le revend le 03/12.
Les coûts entrée / sortie sont de :
 $0,134 + (-0,0342) = 0,0998\text{€}$

Il n'y a pas de coûts récurrents

Au 03/12 les coûts présentés au client seront donc de 0,0998€ au titre des coûts du produit, auquel le distributeur ajoutera ses coûts de service

Exemples

Exemple de calcul effectué par le distributeur sur des Turbos illimités (Map AFPDB-Eusipa : 2210)

		2210_Turbos illimités	
		02/11/2018 à 6h	3/12/2018 à 6h
ex_ante	07020_entry_cost	0,03	0,04
	07090_exit_cost_structured_securities_prior_rhp	-0,02	-0,03
	07100_ongoing_costs	0,2332	0,2323
ex_post	08010_entry_cost	0,03	0,04
	08020_exit_cost	-0,02	-0,03
	08040_ongoing_costs_accumulated	0,0141	0,0326

Le client achète le produit le 2/11

Il le revend le même jour.

Les coûts entrée / sortie et les coûts récurrents sont de :
 $0,03 + (-0,02) + (0,0141 - 0,0141) = 0,01€$

Il le revend le 03/12.

Les coûts entrée / sortie et les coûts récurrents sont de :
 $0,03 + (-0,03) + (0,0326 - 0,0141) = 0,0185€$

Au 03/12 les coûts présentés au client seront donc de 0,0185€ au titre des coûts du produit, auquel le distributeur ajoutera ses coûts de service



association française
des produits d'investissement
de détail et de bourse



www.afpdb.org

www.amafi.fr